

REVES EXCELLENCEAWARD 2013 !

MEILLEURES PRATIQUES DE PARTENARIAT ENTRE LES AUTORITES PUBLIQUES ET L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE



Jan Olsson, Co-président de REVES



Philippe Chesneau, Co-président de REVES, Conseiller à la Région PACA



Jens Nilsson, Membre du Parlement européen

Le principe de partenariat joue un rôle de plus en plus pertinent dans les politiques de l'UE. Il est notamment qualifié de fondamental dans le projet de règlement général sur les Fonds Européens Structurels et d'Investissement afin de « *respecter le principe de gouvernance à multi niveaux, assurer l'appropriation des interventions par les parties prenantes et s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire des acteurs pertinents* »

REVES soutient le développement du partenariat entre les autorités publiques régionales & locales et l'économie sociale & solidaire depuis 1996, comme moyen essentiel pour améliorer la qualité de la vie de tous les citoyens, au même titre que la démocratie, l'inclusion sociale, l'anti-discrimination et une responsabilité sociale étendue.

En 2012, les institutions européennes ont demandé, à plusieurs occasions, de leur fournir des pratiques de partenariat efficaces à même d'être diffusées et utilisées comme modèles.

C'est ainsi que REVES a décidé de lancer un « PRIX REVES D'EXCELLENCE 2013 » dans le but d'identifier et de mettre en valeur les meilleurs exemples du partenariat entre des autorités publiques et des acteurs de l'économie sociale et solidaire actifs dans les domaines suivants :

- développement local (emploi, entrepreneuriat social, finance éthique et durable) ;
- bien-être (lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la discrimination, accès au logement, aux droits fondamentaux et à l'égalité des genres) ;
- développement social durable (logement durable, production, gestion et recyclage d'énergie, participation active et démocratie) ;
- Coopération internationale (Méditerranée, coopération Nord-Sud et commerce équitable).

Les pratiques d'excellence proposées seront présentées lors de la Rencontre Annuel 2013 de REVES et seront évaluées par un jury composé de représentants des institutions européennes et internationales, d'organisations de l'économie sociale européennes et par les membres de REVES, conformément à un règlement qui sera communiqué ultérieurement.

Toutes les pratiques d'excellence feront l'objet d'une publication virtuelle et d'une présentation au Parlement européen à Bruxelles. Les trois premières expériences recevront également le PRIX REVES D'EXCELLENCE 2013.

Le dossier de candidature (cf. document en annexe) s'adresse aux autorités régionales et locales et aux organisations de l'économie sociale et doit être envoyé le 15 avril 2013 au plus tard. L'invitation à présenter l'expérience sera envoyée pour le 30 avril 2013.



organisé par: